

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 35
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/03/2016

Réuni le : 29/03/2016

Sous la présidence de : Francois Joussellin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS 01/2016 , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Séjour "Paris des Affaires 2016"

Le bilan financier est approuvé.

La participation financière facultative des familles est de 68,19 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Séjour PARIS DES AFFAIRES JANVIER 2016

mise à jour du 21/03/16

Dépenses en euros		Recettes en euros	
car	2 025,00	participation familles (68,19 euros par élève)	2 795,79
métro	189,30	Lycée – taxe d'apprentissage (accompagnateurs + élèves absents)	2 467,57
hébergement élèves	3 280,00	Karta	2 297,00
hébergement accompagnateurs	643,06		
visite Opéra de Paris	483,00		
visite Faubourg St Antoine	360,00		
Mémorial de la Shoah	98,00		
sorties spectacle	482,00		
	7 560,36		7 560,36

41 élèves

4 accompagnateurs

1 élève absent